



Communiqué

Pour diffusion immédiate

le 1 décembre, 2021

La Société ontarienne de vente du cannabis ne fait pas assez d'efforts pour éviter que le cannabis tombe entre les mains des mineurs : Vérificatrice générale

(Toronto) Les mesures de contrôle en place pour vérifier l'âge des clients de la Société ontarienne de vente du cannabis (SOVC) afin d'éviter que les mineurs achètent du cannabis dans son magasin en ligne ou n'en reçoivent par l'entremise de livraison, ne sont pas suffisantes, déclare la vérificatrice générale, Bonnie Lysyk, dans son *Rapport annuel 2021*. La Société a également progressé lentement sur un mandat clé visant à promouvoir la responsabilité sociale, et fait très peu d'efforts pour sensibiliser le public sur les différences entre le cannabis réglementé et celui vendu illégalement sur le marché.

« La SOVC est un jeune organisme de la Couronne qui prend des mesures pour pallier les écarts opérationnels, et a apporté un certain nombre de changements positifs importants », a déclaré M^{me} Lysyk. « Cependant, la vente de cannabis vient de pair avec des efforts supplémentaires pour tenter d'éduquer le public afin d'aider les gens à évaluer les coûts et les avantages, tant financiers que personnels, de consommer ce produit nouvellement légalisé et le risque d'acheter du cannabis sur le marché illégal. »

L'audit a révélé plusieurs lacunes dans la façon dont la SOVC traite avec ses clients. Par exemple, une prévision inexacte des stocks a donné lieu à des plaintes concernant le fait que des produits sont souvent en rupture de stock. De plus, le passage récent de la SOVC d'un service externe à un service interne pour le personnel du service à la clientèle a coupé de moitié le personnel du service à la clientèle, ce qui entraîne de longs temps d'attente pour les demandes, les réclamations et les plaintes. La SOVC n'a pas non plus suffisamment de mécanismes en place pour surveiller l'utilisation, la conservation et la protection des renseignements sur les clients recueillis par les fournisseurs tiers.

La SOVC n'a pas non plus été transparente avec les producteurs de cannabis. La façon dont les produits sont choisis pour la vente ou dont les prix sont fixés n'est pas claire.

« De meilleurs processus de gestion permettront d'améliorer davantage les activités commerciales de la SOVC », a dit M^{me} Lysyk. « Il faut surtout se pencher sur le processus de gestion des contrats de la SOVC avec ses fournisseurs tiers, de gestion du rendement et de production de rapports de la SOVC, ainsi que sur renseignements et la sensibilisation du public. »

Le rapport d'audit contient 16 recommandations d'amélioration.

-30-

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(647) 267-9263

Le rapport est accessible à l'adresse www.auditor.on.ca

 @OntarioAuditor

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.